

# **CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE 3**

---

*4e Réunion régulière*

*Le 16 octobre 2001*

**Procès-verbal de la réunion régulière du Conseil d'éducation du District scolaire 3. La réunion s'est tenue le 16 octobre 2001 au Centre d'Apprentissage du Haut-Madawaska de Clair (Nouveau-Brunswick), à compter de 19h30**

**Présences :**

Étienne Boutot, sous district 1  
Gilles Couturier, sous district 2  
George LaBoissonnière, sous district 3  
Adrien (Pat) Fournier, sous district 5  
Jean-Marie Cyr, sous district 6  
Louise Désilets, sous district 7  
Benoit Castonguay, sous district 11  
Martine Michaud, sous district 10  
Jeanne Da Gauthier, sous district 12

Maurice Picard, Directeur général  
Reinelde Thériault, Directrice de l'éducation  
Yvan Guérette, Dir. Services Admin. et Financier  
Johane Thériault-Girard, Dir. Ressources Hum.  
Denise Laplante, Secrétaire Direction Générale

**Absences :** Diane Morin, sous district 4  
Suzanne Levesque, sous district 8  
Lynn Michaud, sous district 9

---

**1. Ouverture de la réunion**

Monsieur Coente

r son école.

Site Web : <http://www.cahm.nbed.nb.ca>

Par la suite, Monsieur Couturier nous présente Monsieur Marc Basque, directeur de l'école Ernest Lang de St-François, qui nous trace un profil de son école.

**4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2001**

*Monsieur Couturier apporte une correction au point numéro 13, soit que les informations de routine soient circulées quelque temps avant les réunions, de sorte à ce que chacun en fasse la lecture afin de réduire la lecture en réunion et permettre des périodes de discussions plus longues lors des réunions.*

*Madame Jeanne Da Gauthier propose l'adoption du procès-verbal tel que modifié. Monsieur Jean-Marie Cyr appuie. Adoptée.*

**5. Affaires découlant du procès-verbal**

*Aucun suivi à apporter.*

**6. Correspondance**

*Invitation de Madame Claudette Charest-Chouinard de l'AEFNB pour assister au colloque de l'AEFNB à Bathurst, TT15T.5329 0 Td6(lecCIDt1oi)7(nt num)7m( 8 6ne( )T02 01eT/BT/TT0 1 Tf10.02 0T1 1 1*

*d'exprimer son opinion. L'emphase a été placée sur ces sujets afin d'avoir un bon fonctionnement de notre Conseil. Le code Morin semble être généralement adopté par tous.*

*Monsieur Picard nous fait part que les discussions ont permis de réaliser certaines imprécisions de la Loi, telle qu'écrite actuellement et ceci nous permettra de suggérer au Ministère quelques changements. Suite aux discussions entre les participant(e)s, nous réalisons que le Conseil du District 3 est formé d'une bonne équipe bien équilibrée.*

*La Loi sur l'éducation est à venir. Un directeur général d'un autre district a été mandaté d'obtenir des précisions par rapport à certains articles de la Loi.*

*Il n'y a aucun regroupement officiel provincial des présidents qui existe encore. Par contre, une rencontre à Ottawa est prévue pour discuter d'un regroupement provincial.*

*Il relève du Conseil de choisir une procédure d'assemblée soit le code Morin ou autre. Actuellement, Monsieur Couturier utilise le code Morin mais de façon libérale. La Loi dit que c'est au président de demander une réunion à huis clos dès l'instant que certaines situations de nature confidentielle se présentent.*

*Monsieur Cyr demande que le fonctionnement des réunions soit remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion. Monsieur Couturier préparera pour la prochaine réunion, une suggestion de fonctionnement qui respecte le code Morin.*

## **9. Politique d'embauche du personnel**

*Le cartable de l'ensemble des politiques est remis à tous les membres, afin de permettre à ceux-ci de les lire et de permettre au Conseil de décider si on veut réviser certaines politiques et les placer à l'ordre du jour de réunions futures.*

*Monsieur Couturier a suggéré au directeur général de débiter avec la politique d'embauche du personnel. Nous avons réalisé que la politique formelle sur papier, n'existe pas. On propose que le directeur général mette sur papier une ébauche de politique d'embauche à être présentée lors de la prochaine rencontre.*

*Monsieur Picard suggère aux membres de trouver les éléments clés qui devraient apparaître dans cette politique d'embauche. Les éléments suivants furent suggérés :*

- *Resps9-TT/TT0fn a.0eSva pcTT/i5802 6ge*

Monsieur Picard préparera une ébauche de la politique qui sera envoyée aux membres avant la prochaine réunion.

#### **10. Présentation du bulletin descriptif**

Monsieur Jean-Marie Gauvin, agent pédagogique responsable du dossier d'évaluation des apprentissages, nous présente le bulletin descriptif. Plusieurs questions et inquiétudes ont été soulevées.

- Sur quoi l'enseignant(e) se base-t-il(elle) pour transférer les % à l'échelle d'appréciation?
- Inquiétudes que les parents ne comprendront pas le système.
- Inquiétudes que l'enseignant ne pourra pas donner les explications aux parents.
- Est-ce que l'enseignant(e) donnera des tests avec des notes de %?
- Quelles méthodes va-il (elle) utiliser pour calculer les notes?
- Comment l'enseignant(e) décidera de promouvoir ou non un élève?

Monsieur Gauvin nous donne les explications suivantes pour répondre aux questions et aux inquiétudes des membres. L'enseignant(e) est formé(e) avec Tm[Mon4e(d)6(es m)/C20] pour, v0.1031680 76/

**13. L'étude sur les jeunes canadiens**

Trois universités canadiennes font une étude sur les jeunes canadiens et leurs connaissances du SIDA, du VIH et leur éveil à la sexualité. Monsieur Picard nous donne des détails et demande au Conseil sa position sur la question.

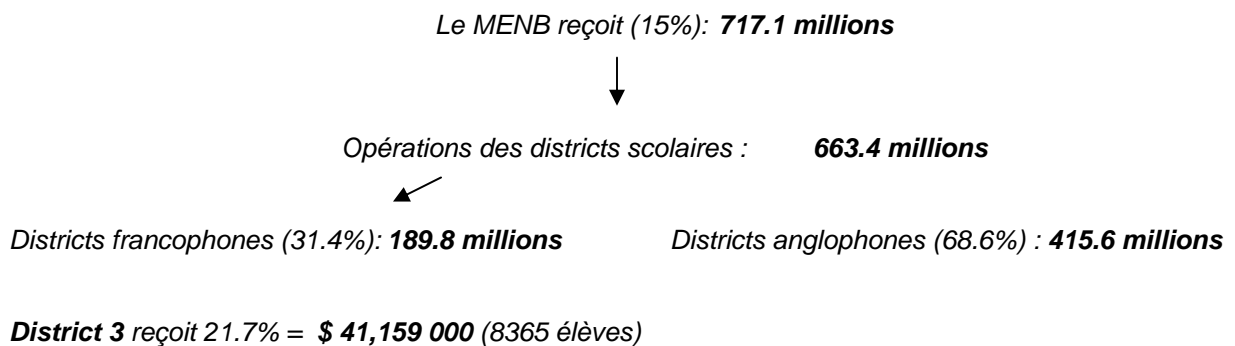
Monsieur Adrien (Pat) Fournier propose que l'autorisation pour l'étude soit donnée à Madame Merle MacDonald, responsable de l'étude de l'Université Acadia, entendu que les parents signent le formulaire d'autorisation. Monsieur George Laboissonnière appuie. Adoptée. 1 abstention.

**14. Rapport des embauches**

Rapport remis à titre d'information dans les trousseaux des membres du Conseil.

**15. Info-Budget**

Monsieur Yvan Guérette nous explique le processus pour déterminer le montant alloué pour le budget du District.



*Monsieur Étienne Boutot propose de donner l'autorisation à l'école PAJS d'aller de l'avant avec son projet. Madame Jeanne Da Gauthier appuie. Adoptée.*

**16.3 Soirée d'appréciation du personnel**

*Monsieur Picard invite les membres du Conseil à la soirée d'appréciation du personnel qui aura lieu le jeudi 22 novembre, 2001 à compter de 19h00 à la Cité des Jeunes d'Edmundston.*

**17. Prochaine réunion**

*La prochaine réunion aura lieu le 20 novembre 2001 à l'école Grande-Rivière de St-Léonard à compter de 19h00.*

**18. Levée d**